



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

ASSOCIATION

**A ramener en Mairie complété
1 mois à l'avance**

Demande de prêt des locaux municipaux

OBJET DE LA MANIFESTATION

DATE.....

NOM de l'ASSOCIATION

Adresse

Mail

Téléphone

- Salle Polyvalente - Chèque de caution 150 € (ordre Trésor Public)
- Salle des Conférences - Chèque de caution de 150 € (ordre Trésor Public)
- **Local** de la Pinède - Chèque de caution de 200 € (ordre Trésor Public)
(sans électricité)

**Souscription obligatoire d'une assurance par l'organisateur avec
le nom de la salle louée et la date de la location.**

La Commune se réserve la priorité d'occupation des salles pour l'organisation de manifestations municipales.

Le
Signatures

La Mairie